

**COMMUNE DE  
FERRIERES-SUR-SICHON**

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL EXTRAORDINAIRE DU 6 MAI 2025**

L'an deux mille vingt-cinq et le six mai à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Ferrières-sur-Sichon dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Jean-François CHAUFFRIAS, Maire.

---

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15  
Nombre de conseillers municipaux présents : 13  
Date de convocation du Conseil Municipal : 29 avril 2025

Présents : M. Jean-François CHAUFFRIAS, Mme Bénédicte GUILLON-GRAVILLON, M. Sébastien BARRAUD, Mme Delphine LE GUEN, M. Michel GOLLIARDON, M. Dominique BENOIT, M. Daniel GITENAY, Mme Muriel BARTASSOT, M. André MY, M. Mickael KIBLER, Mme Annette COGNET, M. Olivier POIZAT, M. Jean-Marcel LAZZERINI

Avait donné pouvoir : Mme Elaine COGNET à Mme Annette COGNET, M. Thomas MOULINOX à Mme Muriel BARTASSOT-MOULINOX

Secrétaire de séance : Mme Annette COGNET.

**1 – DELIBERATION CONCERNANT LA DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FONDS VERT POUR LE PROJET DE LA MAISON PARTAGEE**

Une demande de subvention pour la réhabilitation de friches concernant le projet de la maison partagée a été proposée au conseil municipal.

Ce projet d'aménagement est estimé à un million d'euros avec une demande de subvention à hauteur de 350 000€.

Un entretien préalable obligatoire a été réalisé avec Monsieur Billet le 28/04/2025 confirmant l'éligibilité de cette demande.

**Après en avoir délibéré le conseil Municipal a voté :**

- 12 votes POUR
- 3 CONTRE

**2 – DELIBERATION POUR LES SUBVENTIONS DU CENTRE SOCIAL**

Le centre social a proposé une subvention pour un montant de 975 € soit une évolution de 195€ par rapport au pacte de coopération qui a été validé le 28 mars 2024.

Ce montant a été déterminé suite à des travaux menés par le Centre Social sur la pérennité de l'accueil de Loisirs.

**Après en avoir délibéré le conseil Municipal a voté :**

- 12 votes POUR
- 3 CONTRE

**3 – REGIE CAMPING NOMINATION POUR UN NOUVEL AGENT SAISONNIER COMME SUPPLEANT**

Coralie Martinet a déjà trouvé un emploi et ne pourra se rendre disponible pour la Régie du camping saison 2025.

Proposition pour la Régie du camping saison 2025 Alycia Louazzani.

**Après en avoir délibéré le conseil Municipal a voté :**

- Vote à l'unanimité
- 

Prochain conseil municipal le mercredi 6 juin 2025 à 19 heures.

Vu le Maire,  
Jean-François CHAUFFRIAS

